



Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 23 OCTOBRE 2025

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 28

OBJET :

**Etat annuel des
indemnités des élus
—
Exercice 2024.**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-trois octobre, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le dix-sept octobre deux mille vingt-cinq, s'est assemblé salle municipale Bernard NUSBAUM, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :

M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Denis ADAM, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Gilles CARBONNET, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (quitte la séance à 19 h 50, pour le point n° 19), M. Jean-Moïse VENEROSY, M. Jean-Paul REGEASSE, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, M. Gilles CARBONNET, M. Cyril MERTENS, Mme Marie-Christine ROBILLARD, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, M. Romain SARRASIN, M. Béranger CERNON (présent à 19 h 25, à partir du point n° 8), Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :

Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH

Mme Dominique RENONCIAT donne pouvoir à Mme Vannina ETTORI

M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Fabrice GAUDUFFE
Mme Audrey WACQUIEZ donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL

Mme Victoire REFALO donne pouvoir à M. Denis ADAM

Mme Vanessa MAZEAU donne pouvoir à Mme Marie-Christine ROBILLARD

M. Bernard TARKALI donne pouvoir à M. Didier LE COZ

Secrétaire de séance : M. Cyril MERTENS

Reçu en préfecture
le 28/10/2025

Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20251023-lmc110871H1-DE

Publication le 27/10/2025

CONSEIL MUNICIPAL DU 23 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 2025/10/689

OBJET : **Etat annuel des indemnités des élus – Exercice 2024.**

Le Conseil municipal,

VU la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

VU l'article L.2123-24-1-1 du Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que, chaque année, les communes établissent un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellé en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal au titre de tout mandat et de toute fonction exercés en leur sein et au sein de tout syndicat au sens des livres VII et VIII de la cinquième partie ou de toute société mentionnée au livre V de la première partie ou filiale d'une de ces sociétés,

CONSIDERANT que cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune,

APRES en avoir délibéré,

A l'unanimité,

PREND ACTE de la communication de l'état annuel des indemnités des élus concernant l'exercice 2024, annexé à la présente délibération.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller Départemental,

Signé électroniquement par
Olivier CLODONG



Le 27 octobre 2025
Olivier CLODONG

INDEMNITES DES ELUS VERSEES DURANT L'EXERCICE 2024

MONTANTS ANNUELS BRUTS (HORS CHARGES PATRONALES, CAREL, FONPEL, PREFON)	VILLE DE YERRES	COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION VYVS	SYNDICAT INTERCO CROSNE/YERRES	SAEM HABITER A YERRES
Le Maire				
CLODONG Olivier	39 369,72	29 713,80	0,00	0,00
Les Adjointes au Maire				
LAMOTH Nicole	11 750,04	15 004,56	0,00	9 114,96
GAUDUFFE Fabrice	11 327,40	1 766,16	0,00	0,00
BOUGEROL Gaëlle	11 327,40	1 766,16	0,00	0,00
CARBONNET Gilles	11 327,40	1 766,16	0,00	0,00
FALCONNIER Jocelyne	11 327,40	1 766,16	0,00	0,00
LE COZ Didier	11 327,40	0,00	0,00	0,00
DOROT Laetitia	11 327,40	0,00	0,00	0,00
LE ROUX Jean-Claude	11 327,40	1 766,16	0,00	0,00
ETTORI Vannina	11 327,40	0,00	0,00	0,00
DUMONT Alexandre	11 327,40	0,00	0,00	0,00
Les Conseillers municipaux délégués				
DUPONT-AIGNAN Nicolas	1 965,72	1 766,16	0,00	0,00
ROUSSEAU-NUSBAUM Danielle	4 629,00	1 766,16	4 617,00	0,00
VENEROSY Jean-Moïse	3 995,40	0,00	0,00	0,00
RENONCIAT Dominique	4 629,00	0,00	0,00	0,00
REGASSE Jean-Paul	4 629,00	0,00	0,00	0,00
PELLISSON Carole	4 629,00	0,00	0,00	0,00
CARO Jean-François	1 965,72	0,00	0,00	0,00
GUIBERT Anne-Laure	1 965,72	0,00	0,00	0,00
BOUTHIER Gérard	3 995,40	0,00	0,00	0,00
WACQUIEZ Audrey	4 629,00	0,00	0,00	0,00
SPONVILLE Emilie	1 965,72	0,00	0,00	0,00
CLUZEL Guy	1 965,72	0,00	0,00	0,00
REFALO Victoire	1 965,72	0,00	0,00	0,00
ADAM Denis	1 965,72	0,00	0,00	0,00
MAZEAU Vanessa	1 965,72	0,00	0,00	0,00
MERTENS Cyril	1 965,72	0,00	0,00	0,00
ROBILLARD Marie-Christine	1 965,72	0,00	0,00	0,00
PETIT Rémy	1 965,72	0,00	0,00	0,00
TARKALI Bernard	1 965,72	0,00	0,00	0,00
BONADONA Camille	1 965,72	0,00	0,00	0,00
Les Conseillers municipaux				
MEURICE Fabienne	913,08	0,00	0,00	0,00
RITTLING Jerome	913,08	0,00	0,00	0,00
SARRASIN Romain	913,08	0,00	0,00	0,00
CERNON Berenger	913,08	0,00	0,00	0,00

Reçu en préfecture
le 28/10/2025
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20251023-lmc110871H1-DE